

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4191)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 596

présenté par

M. Hammadi, M. Bies, Mme Chapdelaine et Mme Corre

ARTICLE 20

À la troisième phrase de l'alinéa 103, substituer aux mots :

« la nécessaire »

les mots :

« l'objectif de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.